



Elu-e-s régionaux Europe Ecologie
Conseil Régional Midi-Pyrénées

Assemblée plénière

Jeudi 14 novembre 2013

Six grandes orientations pour un budget régional plus écologique

Intervention de François Simon

Si nous débattons sur les orientations budgétaires, et les mots ont un sens, c'est pour définir ensemble les axes que nous allons prioriser avec notre budget contraint. Il va falloir faire des choix, des choix en cohérence avec nos compétences dédiées, mais aussi des choix pour permettre à notre région de se donner les moyens de répondre dès aujourd'hui aux défis de demain.

Et s'il en est un qui nous paraît essentiel, pour les élu-e-s écologistes mais j'espère également bien au-delà parmi les autres élu-e-s, c'est celui de la crise écologique, énergétique, de la précarité croissante, celui de l'emploi.

J'insisterai encore une fois, comme je l'ai déjà fait à plusieurs reprises en AP, en décembre 2012, en Mars 2013, sur la nécessité de mettre la surmultiplié, de dérouler le grand braquet sur une politique incitative de rénovation de tous les logements anciens, individuel comme collectif, secteur privé comme secteur public.

Je ne vous rappellerai qu'un chiffre. Plus de 40% de la consommation énergétique est due au logement. Loin de nous l'envie de négliger la politique menée par la région depuis plusieurs années, et que Françoise vient de rappeler. Mais à situation nouvelle, politique nouvelle.

C'est pourquoi, nous insistons sur la mise en place d'un service public de la rénovation énergétique. Accentuation de la formation dans les métiers de la rénovation énergétique, en concomitance avec les dispositifs européens et nationaux, Mise en place d'un partenariat avec les systèmes bancaires, la caisse des Dépôts et consignation pour permettre des emprunts à taux préférentiel pour les ménages qui ont accès aux prêts bancaires, Mise en place d'un système de tiers financeur pour les plus fragilisés, en particulier dans le parc privé des propriétaires-bailleurs.

Ce triptyque est vertueux. Il permet à la fois des économies d'énergie non gaspillée, la diminution de la facture énergétique globale, la création d'emplois évaluée à plus de 600 000 sur le territoire national, une réponse sociale à la précarité énergétique.

Comme nous avons eu l'occasion de vous en parler récemment, la région Midi-Pyrénées a longtemps été parmi les premières à démontrer sa volonté de développer un agenda 21 ambitieux. Actuellement, que ce soit sur la politique de formation, la mise en place de tiers financeur ou de contrats bancaires, diverses régions s'emparent de ce dossier. Nous devons également y souscrire.

C'est bien là le débat sur nos orientations budgétaires, afin de pouvoir l'inscrire dans notre futur budget régional.

Intervention de Annie Bonnefont

La formation professionnelle est à la fois un levier économique qui participe à la compétitivité des entreprises en formant une main d'œuvre qualifiée et un moyen de développement humain.

Elle permet à nos concitoyens et concitoyennes d'augmenter en compétence et donc en chance d'insertion professionnelle et sociale. Elle est un facteur d'intégration et de cohésion sociale car chacun le sait, l'absence de formation et de diplôme reste un handicap sur le marché du travail et le chômage est le ferment pour les idées extrêmes.

Aussi pour jouer son rôle d'intégration sociale, la formation professionnelle doit sans cesse anticiper et s'adapter aux besoins de l'économie.

Ces dernières années dans le cadre du CPRDF, notre effort a porté sur une réorganisation du PRFP afin que la formation professionnelle en région soit réellement une deuxième chance pour les publics les plus fragiles et les plus précaires. L'année 2013 a marqué la mise en place de cette nouvelle organisation visant une meilleure qualité des parcours, mais tout cela à budget constant, voire légèrement inférieur si on compare au budget dévolu au PRFP en 2011.

Pour 2014, la formation professionnelle doit réellement être un investissement d'avenir de la jeunesse et des Hommes bien évidemment, mais aussi des femmes, des seniors, des adultes en reconversion, enfin bref de tout Midi-pyrénéen ou Midi-pyrénéenne qui en a besoin.

Elle doit être également un investissement d'avenir tourné vers les métiers porteurs d'emploi, ceux liés à la transition écologique et aux mutations économiques.

D'une manière générale il faut amplifier l'offre de formation vers des secteurs porteurs d'emploi. Tout ce qui tourne autour de l'éco construction et de la rénovation thermique fait partie de ces secteurs porteurs d'emploi compte tenu des nouvelles réglementations techniques. Il faut par ailleurs diriger les fonds européens dédiés à la formation professionnelle vers les métiers verts.

Une telle réorganisation quantitative et qualitative un tel investissement social et économique, ne peut pas se faire à budget constant.

Intervention de François Calvet

Sur le dossier agriculture, l'orientation doit se faire en partie dans un contexte législatif, réglementaire, financier que nous ne connaissons pas.

En effet l'année 2014 :

- sera une année de transition entre deux programmes FEADER (2007/13 & 2014/20).
- 2014 verra aussi une nouvelle application de la PAC.
- En 2014 les parlementaires voteront la future loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt.

Dans le rapport d'orientation budgétaire il est proposé: « d'accompagner au mieux l'agriculture de notre Région ».

Cet accompagnement de la Région doit permettre de rendre notre agriculture plus durable.

Nous devons aider les agriculteurs, les transformateurs à faire face aux enjeux de la durabilité dans les modèles techniques économiques et sociaux.

Ceci est essentiel quand nous assistons à l'écroulement du « rêve breton » et aux conséquences sociales qui en découlent. Nous connaissons les limites de ce système de développement : dépendance, fluctuation du prix des matières premières, baisse des prix d'achat, faillite agricole, densification de l'élevage, pollution, élévation du taux de nitrate dans l'eau, algues vertes.....Nous découvrons : chômage, désarroi, populisme

Stéphane Le Foll a présenté les priorités de la future loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, hier, le 13 novembre 2013

Le ministre de l'agriculture s'est dit soucieux de « refonder » la politique agricole suivie par la France depuis les années 1960.

Nous aussi, soyons soucieux d'accompagner les changements indispensables.

Sans oublier qu'un certain nombre de cap sont à franchir :

- L'inversion de la courbe des installations, indispensable en cette période de chômage
- La mise en pratique de notre volonté de rester une région sans production d'OGM et de devenir une région où les animaux sont nourris sans OGM
- 20% de surface en bio en 2020
- réduction de 50 % de l'utilisation des pesticides d'ici 2018.

En Midi Pyrénées notre ambition doit être de rendre notre agriculture plus résilient.

L'élaboration d'un plan régional de l'Agro-écologie nous permettra de confirmer les axes structurants de l'effort de la Région pour accompagner nos territoires ruraux, nos agriculteurs et nos éleveurs.

Sur la question des transports, je ne vais pas revenir sur les efforts d'investissements toujours soutenus sur le Plan Rail, l'achat de matériel roulant, les cars régionaux, la tarification. Je voulais souligner que grâce aux efforts accomplis par la Région, la fréquentation des transports collectifs n'a cessé d'augmenter, contribuant ainsi à proposer une alternative à l'utilisation de la voiture, coûteuse environnementalement et économiquement.

Je voudrais mettre en valeur deux points :

1. premièrement, sur le volet aérien : les aéroports régionaux doivent contribuer au désenclavement de Midi-Pyrénées. Mais pour quel public ? Et à quel coût ? Nous ne comprenons pas pourquoi la Région prolonge sa participation au financement de ce type de transport. Nous avons d'autres obligations à honorer, en ce qui concerne les déplacements terrestres, quotidiens, et souvent subits par nos concitoyens.
2. en second : sur la thématique de ces transports quotidiens est-il encore nécessaire de montrer la nécessité de développer encore davantage la multimodalité et d'offrir des réponses adaptées aux besoins des territoires ruraux. Il s'agit d'un enjeu aussi bien social qu'écologique afin de faciliter la mobilité des habitants de la région.

Nous devons préparer l'élaboration d'un schéma régional de la mobilité durable en concertation avec les autres collectivités et les acteurs du déplacement pour que chaque habitant de Midi Pyrénées puisse avoir accès à un moyen de transport de proximité partagé. Le télétravail doit faire partie de ce chantier.

Intervention de Fatma ADDA

Monsieur le Président,

Je viens ici plaider pour un sujet qui nous tient particulièrement à cœur, vous le savez, ce sont les cantines dans les lycées.

Bien évidemment, nous avons un devoir : garantir une alimentation saine et équilibrée pour les lycéens. Ce devoir s'accomplit tous les jours.

Mais aujourd'hui, je veux parler du marché alimentaire que constituent les cantines des lycées. Nous menons des actions au travers la marque Sud-ouest pour exporter des produits fabriqués en Midi-Pyrénées, alors que nous ne sommes pas capable de donner les marchés de nos lycées à l'agriculture et l'agroalimentaire de qualité de notre région.

Cela ne peut plus durer ainsi, et je sais les efforts que nous faisons au travers de la mesure Label'attitude. C'est insuffisant. Il faut renforcer les partenariats avec les lycées, le rectorat, créer des groupements d'achats responsables.

Il faut accélérer nos actions qui vont dans le bon sens et se donner pour objectif que d'ici 2018 ou 2020, plus de 80% des produits consommés dans nos lycées seront issus d'une agriculture de proximité, de qualité, et que le bio sera privilégié.

Intervention de Guilhem Latrubesse

Je vais intervenir sur une de nos grandes orientations pour 2014, la culture, que ne doit pas être vue comme la dernière roue du carrosse, mais plutôt comme le 4ème pilier du développement durable au même titre que le social, l'économique et l'environnemental.

La culture ne se limite pas à l'artistique et doit être interprétée au sens de l'UNESCO, c'est à dire l'ensemble des modes de vie, des traditions, des valeurs et des croyances des femmes et des hommes de notre région.

De la même façon que nous ne croyons pas à l'agriculture hors sol, nous ne croyons pas au développement territorial hors sol, sans économie endogène. Qui pourrait encore croire au miracle de la mondialisation et son modèle de développement qui consiste à attirer des entreprises de l'extérieur ? La délocalisation ou la relocalisation d'entreprise sans lien avec le territoire ne fonctionne pas dans la durée, elle ne crée pas de richesse localement.

Au contraire, la culture fait partie de la vraie économie ! Elle est pourtant mise à mal par les restrictions budgétaires de l'Etat et des collectivités alors qu'elle est un moteur du développement des territoires. La diminution drastique de la culture pour des questions d'économies budgétaires amputerait la région de 3 leviers de développement :

1. Attractivité : le patrimoine, les festivals renforcent l'attrait et la cohésion d'un territoire dès lors où les projets sont partagés avec les populations. Les politiques territoriales, les politiques touristiques doivent s'appuyer sur la culture
2. Richesse humaine : les traits caractéristiques de notre région doivent être transmis aux générations futures. Nous devons investir sur ceux qui peuvent s'approprier et s'enrichir de cette culture, et en être les ambassadeurs dans l'avenir
3. Coopération : c'est la culture qui facilite les échanges entre les régions du monde :
 - Au travers du futur office public de la langue occitane qui sera créé entre 5 régions : Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Limousin, Rhône-Alpes
 - Au sein de l'euroregion, mise à mal aujourd'hui, mais où les échanges qui fonctionnent le mieux sont les volets économique, universitaire et surtout culturel,
 - Dans la coopération décentralisée comme vecteur d'échanges culturels avec Nordeste au Brésil par exemple

Pour 2014, nous souhaitons donc inscrire la politique culturelle dans le développement durable, tout comme nous souhaitons que le développement durable de notre région intègre complètement cette dimension culturelle.